

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Présents : 21 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE,
Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN,
Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND,
Nadine MAZZA, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE,
Michel LAGIER, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE,
Hugues JEANTET, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU,
Clément PERRIER, Renée TORRES

Absents excusés : Olivier BAREILLE, Jean-Claude JAUNEAU, Jean-Marc CHAPPAZ,
Emeric MOREL, Fanny LEBAYLE, Robert NICOLETTI,
Jacques MEILHON, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs : Jean-Marc CHAPPAZ à Bernard ROMIER
Fanny LEBAYLE à Monia FAYOLLE
Robert NICOLETTI à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 9 mars 2022

Date d'affichage de la convocation : 9 mars 2022

Délibération n° 4

Délibération n° 011/2022 – Bilan de la politique foncière de l'année 2021

Monsieur le Maire rappelle que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Monsieur Pierre GRATALOUP présente le bilan de la politique foncière de l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1,

CONSIDERANT le bilan des acquisitions et cessions réalisées sur le territoire de la commune au cours de l'année 2021,

OUI l'exposé de Monsieur Pierre GRATALOUP,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan de la politique foncière qui sera annexé au compte administratif 2021 de la commune.

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER

Maire de Grézieu-la-Varenne



I. Acquisitions décidées ou régularisées en 2021

Section	N°	Lieudit	Surface	Vendeur	Délibération ou décision	Prix	Date de l'acte
Régularisation sur décision antérieure à 2021							
A	748	1 rue de l'Artisanat	200 m ²	Consorts DARBON	N° 2020/031 du 04/09/2020	1 62 500.00 €	Acte notarié du 07/01/2021
A	2672	Les Bourgeoannières	26 m ²	M. et Mme RICHARDOT	N° 2019/030 du 29/03/2019	955.00 €	Acte notarié du 17/03/2021
A	2674	Les Bourgeoannières	46 m ²				
A	2676	Avenue Marcel Mérieux	123 m ²	Consorts CHENEVAZ	N° 2019/029 du 29/03/2019	1 200.00 €	Acte notarié du 23/11/2021
A	2668	Le Garby	125 m ²	Consorts JAILLADE	N° 2019/031 du 29/03/2019	920.00 €	Acte notarié du 07/12/2021
A	2670	Le Garby	115 m ²				
A	2678	95 avenue Marcel Mérieux	184 m ²				
Décision prise en 2021							
B	3007	Place des Anciens Combattants	244 m ²	OPAC DU RHONE	N° 2021/052 du 28/05/2021	0.00 €	Acte notarié en cours d'établissement

II. Cessions décidées ou régularisées en 2021

Section	N°	Lieudit	Surface	Acquéreur	Délibération ou décision	Prix	Date de l'acte
Néant							

III. Servitudes décidées ou régularisées en 2021

Section	N°	Lieudit	Propriétaire	Nature du bien	Objet	Délibération ou décision	Indemnité	Date de l'acte
Décision prise en 2021								
A	357	Chemin de la Rivière	M. et Mme MICHALLET	Fonds servant	Servitude de tréfonds pour canalisation eaux pluviales PVC Ø 315mm et exutoire	N° 2021/069 du 13/09/2021	0.00 €	A venir